



Fin contrat location ma directrice me met dehors sans logement

Par **dina_old**, le **28/08/2007** à **13:31**

Bonjour ,

j'ai une question concernant mon logement c'est très compliqué.

Je suis dans un foyer jeune travailleur j'ai 25 ans. Je suis sans emploi depuis mai 2007.

La directrice m'a fait signer une lettre de compte rendu d'entretien me disant que pour les raisons suivantes qu'ils mettent fin à mon contrat le 31 août 2007.

-non respect du paiement du loyer.

-ke je ne suis pas venu à des rendez-vous avec l'animatrice.

-ke je n'ai pas de projet professionnel

cette réunion a eu lieu le 1 août.

Je les ai revus après elle voulait ke je me dépêche pour trouver un travail qui est devenu alimentaire car je lui ai dit que c'était bon j'avais l'assédic.

A leur d'aujourd'hui je suis inscrite à l'ANPE, au assédic, dans des agences d'intérim et j'ai déjà eu des appels cependant je n'ai pas encore trouvé de poste. j'ai un niveau Bac+ 1 en comptabilité CGO.

J'ai demandé une prorogation de 15 jours sachant que je reçois mes assédic le 5 septembre 2007 et que mes demandes de logement en foyer prennent 3 semaines maxi, cela revient donc ma réponse à la fin de la 1ère ou 2ème semaine de septembre.

La directrice ne veut pas ce n'ai pas son souci si je n'ai pas de logement le 31 je dois partir. Elle m'a dit d'appeler un CHRS.

Le CHRS en question comme tous les autres propose 3 nuits à l'hôtel et après le 115€ tous les soirs. Je n'ai personne chez qui aller. À telle le droit de faire ça de refuser et de m'obliger à partir sans rien je suis à la rue sinon. Contacter moi s'il vous plaît je vous lirai les lettres que vous m'avez laissées.

Si je dois vous donner un numéro de téléphone dites-le moi je le ferai merci